



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E126658

VALABLE JUSQU'AU 01/12/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE B 498 164 185

Siret : 498 164 185 00023

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 81 13532

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN 966 021

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN 966 021

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : GUILLOT P2A

290 CHEMIN PRE PIRAUD
ZA PRE CHATELAIN
38300 SAINT-SAVIN

Téléphone : 04 37 03 08 63

Portable : 0614193716

Site Internet : www.guillotp2a.fr

E-mail : guillotp2a@orange.fr

Responsabilité légale :

GUILLOT PATRICK GÉRANT / GUILLOT ARNAUD CO-GÉRANT / GUILLOT ADRIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/12/2020
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	05/12/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/12/2023
o Ventilation mécanique	05/12/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.